

# Femmes de 3 continents

**Le 8 mars, journée internationale des femmes, nous invite à nous rappeler la violence et l'injustice qui frappent encore des millions de femmes dans le monde. Que ce soit en Amérique latine, en Afrique ou en Asie, nombreuses sont celles qui portent trop souvent les stigmates de la guerre, des féminicides, voire des traditions.**

## FEMMES D'AMERIQUE LATINE

### Violence extrême envers les femmes, le « féminicide »

*Par Cécile Godfroy, Frères des Hommes Luxembourg*

Depuis l'année 2000, plus de 3 500 personnes ont été assassinées au Guatemala, pour le seul motif qu'elles étaient des femmes. Dans ce pays en proie à la violence, le « crime de genre » est désormais puni. Mais, dans la rue, la corruption et le machisme font la loi. Cette violence prend racine dans une « guerre civile » qui a duré trente-six ans.

L'Amérique centrale et en particulier le Guatemala est devenue la zone du continent américain la plus touchée par les meurtres de femmes de tous âges, milieux sociaux, métiers et niveaux d'études. C'est aussi la zone qui a subi une guerre civile généralisée et prolongée, assortie de taux élevés de violation des droits humains, de massacres et ensuite de processus de pacification. De par leur propre dynamique d'exclusion sociale, ces spécificités historiques ont fini par faire des anciennes républiques bananières la « zone » des républiques *maquiladoras*<sup>1</sup>.

Y aurait-il un rapport entre ces deux faits ? S'agit-il de deux manifestations d'un même phénomène ? Serait-ce une politique expressément conçue dans le but d'inculquer la peur aux femmes, afin qu'elles cessent de revendiquer et de défendre leurs droits, tout récemment obtenus ?

L'immense majorité des femmes et des jeunes filles d'Amérique centrale vivent au quotidien dans une situation de violence spécifique, liée à la pauvreté, et à la place que la société leur impose dans son ordre économique, familial et religieux : la **violence de genre**. Depuis leurs premiers mois jusqu'à leur vieillesse, les femmes sont victimes de mauvais traitements, de menaces contre leur sécurité, de discrimination et de non-respect de leurs décisions, de viols, de harcèlements sexuels dans le cadre du travail et de l'école. Dans ce contexte, l'augmentation de la violence liée à la délinquance fragilise encore plus le droit à la vie et au bien-être des femmes. Si cette violence n'est, de plus, jamais poursuivie en justice par les instances judiciaires (ce qui laisse entendre qu'il n'est pas important de poursuivre les délits commis contre les femmes), alors le « *féminicide* » apparaît comme un syndrome dans lequel tous les facteurs entrent en jeu.

Ni la violence en général ni celle contre les femmes ne sont des phénomènes nouveaux au Guatemala. Pendant la guerre civile, un tiers des victimes étaient des femmes, la « contre-insurrection » (militaires et paramilitaires) ayant surtout attaqué les zones indigènes et paysannes.

---

<sup>1</sup> Les *maquilas* sont des entreprises de sous-traitance, filiales de multinationales, faisant appel à une main-d'œuvre non qualifiée

Sur tout le territoire centraméricain, en ce début de millénaire, trois phénomènes ont commencé à émerger dans l'opinion publique : 1) la fin de la guerre n'implique pas la fin de la violence ; 2) la police publique et privée continue à assassiner, ses cibles étant maintenant les jeunes des gangs ; 3) un nombre toujours croissant de femmes est assassiné.

### Pourquoi tue-t-on les femmes ?

La violence sexuelle continue à être un abus de pouvoir exercé contre celui que l'on considère comme étant inférieur. Pendant les guerres, les femmes sont particulièrement vulnérables, et c'est encore plus vrai pour les indigènes et les noires, victimes en plus de discrimination raciste.

Il est également vrai que le viol a été pratiqué systématiquement au Guatemala dans les cas de répression sélective contre des femmes leaders, autrement dit lorsque les femmes étaient considérées comme « *dangereuses* ». Les autorités, tout comme le machisme (c'est-à-dire en tant qu'institution qui régit les rapports entre les sexes à partir d'un pouvoir illégal qui se sait vulnérable), se sont acharnées contre toute tentative de remise en cause des rapports inégaux de pouvoir : les femmes leaders d'organisations de lutte des travailleurs, et à plus forte raison si elles étaient noires ou indigènes, devaient être punies car elles s'attaquaient en même temps au machisme, à la structure de classes et au racisme, ce qui mettait les autorités en danger en tant que système multipolaire d'oppression.

Aujourd'hui le nombre exact de femmes assassinées n'est pas connu. Le chiffre varie selon les institutions et est établi selon des critères différents. Dans ce contexte confus, les autorités des pays centraméricains ont tendance à donner des réponses superficielles et inappropriées aux exigences de justice, semblables à celles qu'elles donnaient auparavant aux familles des victimes de la répression et aux défenseurs des droits humains. Y aurait-il, aujourd'hui comme avant, collusion avec les coupables ?

Les autorités et les secteurs les plus conservateurs de la société assurent que le *fémicide* n'existe pas, qu'il y a plus d'assassinats d'hommes que de femmes et que l'impunité est identique dans les deux cas. En d'autres termes, ils laissent entendre que les « morts » de femmes ont un lien avec la violence au sein de la famille, des « *embrouilles avec des maras* » ou la délinquance commune, et qu'il n'y a ni intention de tuer des femmes ni action de l'Etat qui favoriserait cette situation.

A l'opposé, des défenseurs des droits humains et des féministes avancent l'hypothèse que le *fémicide* fait partie d'une conspiration en faveur d'un ordre conservateur et néolibéral afin de semer la peur par le biais de l'usage de modèles de violence. Si cela venait à se confirmer, la politique de la terreur se servirait de la tendance d'une société aux rapports de pouvoir inégaux à agresser les femmes et les jeunes filles pour les **terroriser celles qui s'affirment comme actrices de leur propre destin et du changement social et économique**. Le *fémicide* serait alors une sorte d'action de dissuasion contre ces femmes qui auraient des velléités de participer à la vie politique, syndicale et/ou culturelle, et qui compterai sur l'appui total des secteurs les plus violents et réactionnaires de la société.

Après le Mexique et le Costa Rica, le Guatemala s'est doté d'une loi contre le « crime de genre ». Promulguée en mai 2008, la « loi contre le *fémicide* et autres formes de violence contre la femme » qualifie de « fémicide » « la mort violente d'une femme pour sa condition de femme, occasionnée dans le contexte de relations inégales de pouvoir entre hommes et femmes ». La loi, qui établit des peines entre 25 et 50 années de prison, prévoit aussi des juges spécifiques pour ces délits. Mais la justice et la brigade de police chargée de ces crimes répugnent à la faire appliquer.

Sources :

Le « fémicide » dans les républiques « maquiladoras » par Francesca Gargallo : article publié le 21 décembre 2005  
La Jornada ([www.jornada.unam.mx](http://www.jornada.unam.mx)), supplément Masiosare, Traduction : Amparo Lula, pour RISAL ([www.risal.collectifs.net](http://www.risal.collectifs.net)). et  
<http://reportage-video.geo.fr/violence-femmes-guatemala/>

Extrait du bulletin spécial de Frères des Hommes Luxembourg, « Info Guatemala », novembre 2009

**Témoignage de Catarina Gomez Ixmata,  
présidente du Conseil d'administration du  
Réseau des programmes et organisations de femmes de la région de  
l'Occident (PRODEMRO)**

« Je m'appelle Catarina Gómez Ixmatá, je suis originaire de la commune de Nahualá dans le département de Sololá. Je suis née le 2 octobre 1962 et ma langue maternelle est le quiché (K'iché), je parle aussi l'espagnol et je m'identifie avec mon vêtement traditionnel.

Je veux partager avec vous un peu de ma triste trajectoire et des bonnes choses qui me sont arrivées dans ma vie.

A 5 ans on m'a inscrit à l'école Santa Catarina en Nahualá, mais j'ai seulement suivi le cours préparatoire et la première année de l'école primaire car mon père (qu'il repose en paix) a décidé que c'était mieux que j'aide ma mère à élever mes petits frères et sœurs, à laver les couches, et à donner à manger aux animaux. L'idée de mon père était que ce n'était pas nécessaire que j'étudie simplement parce que je suis une femme, et quand je serais grande je me marierai.

Donc, j'ai commencé à travailler pour aider ma mère, elle lavait le linge dans les maisons et je l'aidais à laver et à étendre le linge, on lavait aussi le linge de nonnes et l'une d'elle me demanda si j'étudiais et je lui ai dit que non. Ensuite, elle m'a demandé si j'aimais les études et je lui ai dit oui mais que j'avais étudié seulement 2 ans; alors elle a dit qu'elle allait vérifier mes notes et comme j'avais de très bons résultats, elle a parlé à mes parents si c'était possible qu'ils m'autorisent à continuer d'étudier et qu'elle se chargerait de payer les frais d'école. Mon père refusa car j'avais beaucoup de choses à faire pour aider ma mère. La nonne posa la même question à ma mère qui répondit qu'elle était d'accord parce qu'elle ne voulait pas que sa fille souffre comme elle était en train de souffrir et qu'elle pensait au futur de sa fille; alors la nonne dit aussitôt, c'est bon, Catarina va continuer d'étudier et moi j'étais heureuse.

J'ai donc continué mes études; à 12 ans, j'ai terminé l'école primaire et j'ai toujours été une élève primée; en primaire, secondaire et dans mes études. Quand j'ai commencé le lycée, j'avais besoin de fournitures scolaires, mais ma mère ne pouvait pas me donner de l'argent; alors j'ai préféré travailler comme domestique dans une maison à la capitale pour pouvoir acheter mes fournitures et pour que mes frères et sœurs puisse étudier. C'est là que j'ai connu le travail de domestique : c'est une exploitation terrible et un mauvais traitement des femmes; je n'ai pas envie de m'en souvenir car cela me donne envie de pleurer. Ma conclusion a été de dire que quand je terminerai mes études et si Dieu le permet, je travaillerai avec la communauté, je veillerai sur les femmes et les jeunes.

C'est ainsi que j'ai commencé à travailler en 1992 avec l'Association Pop Atziaq et j'ai créé le programme d'Education et le programme femme de l'association. Le programme d'éducation a pour objectif d'appuyer les jeunes qui veulent étudier, qui pensent à la communauté et aux pauvres pour continuer leurs études ou pour avoir un diplôme et ensuite travailler auprès de leur communauté. J'ai tout de suite vu l'importance du Programme de la femme car la femme est considérée comme un objet; c'est pourquoi elle est discriminée, exploitée, marginalisée, seulement utilisée pour faire des enfants, les élever, s'occuper de la maison etc. Le programme existe pour que la femme ait une participation politique, économique, sociale et culturelle. Le programme forme les femmes sur différents thèmes, il les appuie pour augmenter leur capacité à mettre en place des activités économiques, il aide les veuves à obtenir des médicaments et à avoir accès à un panier de produits alimentaires de base et il aide les femmes à devenir des leaders. Les filles mères et les jeunes filles reçoivent également un appui pour s'épanouir sur différents aspects et notamment du point

de vue psychologique car beaucoup ont subi un traumatisme. Ce programme a atteint ses objectifs grâce à l'appui d'un compagnon spécial qui était mon mari (Agustín Sapón Morales, qu'il repose en paix) et avec deux amies Sheila Read du Canada et Nancee Neel des Etats-Unis.

Ensuite, j'ai fondé l'Association Féminine d'Alejandro dans la communauté de Nahualá avec la finalité d'obtenir la participation sociale et culturelle des femmes car elles ne sont pas prises en compte. Pour obtenir leur participation, il a fallu organiser une activité sociale : rendre hommage à la patronne du peuple de Nahualá. C'est seulement ainsi que la femme peut un peu sortir de la routine et avoir le droit de profiter et de participer à une activité sociale et culturelle. Et pour arriver à cela, ce n'a pas été facile mais un processus difficile...

Ce qui est positif, c'est que les femmes sont en train d'ouvrir un chemin pour trouver un équilibre de vie même s'il reste encore beaucoup à faire ».

*Propos recueillis par Cécile Godfroy, Frères des Hommes Luxembourg*

*Extrait du bulletin spécial de Frères des Hommes Luxembourg, « Info Guatemala », novembre 2009*

## Samba et violence

### **Les rapports « de genre » au Brésil sont tout sauf faciles et souvent marqués par la violence, surtout domestique**

*Par Eleonora Banovich, stagiaire coopération au développement  
Université de Padoue (Italie)*

Recife, capitale du Pernambouco : un des Etats brésiliens présentant les statistiques les plus effrayantes en terme de violence urbaine. Recife affiche et cache le contraste entre richesse et pauvreté qui vient à l'esprit aux côtés de la samba et des bikinis lorsque référence est faite au géant sud-américain. Voilà que même les images médiatiques du Brésil sont liées aux femmes. Les fameuses Brésiliennes, belles, sensuelles, danseuses, prostituées pour touristes étrangers, étudiantes, travailleuses sociales, femmes de service, mendiantes, mères, épouses. Dans tous les rôles qu'elles incarnent dans la vie quotidienne, elles sont confrontées à un autre élément répandu outre-Atlantique : le machisme.

L'homme maître de la femme-corps (dans le cas des classes sociales supérieures) ou de la femme-esclave (dans le cas des plus pauvres). La femme, d'un côté inapte à assumer le pouvoir sous quelque forme que ce soit ; et de l'autre, la seule responsable légitime des charges familiales. On entend souvent parler de ce machisme sud-américain, mais comme on le sait, le monde est petit et les femmes de notre cher vieux continent ne sont pas épargnées par les stéréotypes du machisme.

Les chiffres sont éloquentes et les rapports de genre au Brésil sont tout sauf faciles et souvent marqués par la violence. Il ressort d'une recherche de 2006 portant la signature du Sénat fédéral que 8% seulement des femmes brésiliennes se sentent respectées. Les pires situations se vérifient en famille et en société. Ainsi donc, l'identité de la femme n'est à l'abri ni en public, ni dans la sphère privée. Selon une étude menée par l'Institut Patricia Galvao Ibope, il apparaît que 33% des personnes interrogées considèrent que la violence (que ce soit à la maison ou à l'extérieur) est le problème qui préoccupe le plus les Brésiliennes à l'heure actuelle. Cette préoccupation s'accroît ces dernières années. Il suffit de constater qu'en 2006, elle a dépassé la peur du sida ou du cancer du sein.

Les données relatives à la violence à l'encontre des femmes au Brésil donnent la chair de poule : toutes les 15 secondes, une femme est victime d'une agression. Dans l'Etat de Pernambouco (Région Nord-Est), entre janvier et juin 2006, 170 femmes ont été assassinées. 51% des Brésiliens connaissent au moins une femme qui a souffert ou continue à souffrir de faits de violence de la part de son compagnon. Le taux de violence domestique dans le pays est en fait très élevé et l'inquiétude à l'égard des agressions domestiques a augmenté ces dernières années, même en comparaison avec la peur des agressions extérieures.

Les violences familiales commencent très tôt : 35% des victimes commencent à y être confrontées à partir de 19 ans. L'agresseur est généralement le mari ou le partenaire (87% des cas). Dans 59% des circonstances, elle est physique, sans toutefois oublier les 11% de cas de violence psychologique, à ne pas sous-estimer. Les « motifs » invoqués le plus fréquemment sont l'abus d'alcool (45%) et la jalousie (23%). Mais l'abus d'alcool ou de drogues, la jalousie, les déceptions professionnelles peuvent-ils vraiment motiver la violence à l'encontre des femmes ? En les admettant comme tels, cela ne revient-il pas à les transformer quasiment en justifications ? Il existe des hommes alcooliques ou jaloux qui n'ont pas recours à la violence à l'égard de leur propre compagne. Par conséquent, le lien causal entre alcool et violence n'est pas aussi automatique.

Fait alarmant qui permet d'apporter d'autres précisions importantes en terme de violence de genre : dans 28% des cas, la violence domestique se répète cycliquement, devenant presque un rituel qui permet le retour à la tranquillité à la maison. Par conséquent, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi 40% des femmes brésiliennes qui en sont victimes ne dénoncent pas leur propre agresseur, même si elles considèrent qu'il s'agit là de la démarche la plus efficace pour résoudre ce problème. Il est donc nécessaire de modifier les habitudes sociales, de changer ces conditions d' « invisibilité » dans lesquelles beaucoup de femmes vivent et de faire évoluer la perception que les femmes ont d'elles-mêmes.

Les politiques publiques dans ce domaine existent, mais elles sont insuffisantes, en particulier en ce qui concerne les classes plus indigentes : la qualité de vie des femmes pauvres, et éventuellement de couleur, intéresse peu le gouvernement local. L'ONG brésilienne CFEMEA a dénoncé le fait que les fonds prévus en 2007 pour le Programme de lutte contre la violence à l'encontre des femmes ont diminué d'environ 42% par rapport à l'année précédente. Autre élément très important dénoncé par l'ONG : la moitié seulement des fonds octroyés au programme ont été utilisés.

Actuellement, le plan prévoit trois actions : soutien aux services spécialisés dans l'assistance aux femmes qui vivent des situations de violence, formation de personnel travaillant avec elles et renforcement des réseaux citoyens.

Un progrès doit toutefois être souligné. Il s'agit de l'approbation par le gouvernement de Lula, le 7 août 2006, de la loi Maria da Penha sur la violence domestique (du nom d'une victime de violence domestique dont la lutte est devenue un symbole). Cette loi définit la violence domestique (physique, morale, patrimoniale, sexuelle, psychologique), institue des mécanismes de protection institutionnelle et, pour la première fois, prévoit une peine de prison pour l'agresseur, écartant même l'application d'amendes ou de peines de substitution.

La dénonciation peut même être faite par des voisins et des connaissances ; et la femme, une fois qu'elle l'a introduite, ne peut se rétracter si ce n'est devant le juge (chose qui se produisait très souvent à la suite des menaces du partenaire). La loi Maria da Penha est seulement un des impacts résultant de l'activité intense des mouvements de femmes qui, ces dernières 25 années, ont donné une visibilité au problème de la violence à l'encontre des femmes.

A travers des organisations et des initiatives de la société civile, les femmes se sont mobilisées, de plus en plus souvent aux côtés des hommes (qui, s'ils constituent une partie du problème doivent également être une partie de la solution), pour mettre fin à la violence de genre, mais tout en changeant la culture et l'immobilité des rôles hommes-femmes qui sont sous-jacents à la question.

La violence de genre est un problème qui n'a pas de frontière, qui ne répond pas à des distinctions de race, classe sociale ou degré d'éducation. Les Brésiliennes y sont confrontées et elles ont sans doute quelque chose à nous apprendre, nous, femmes de « l'autre hémisphère ». Les voilà affirmant leurs propres droits et conquérant leurs propres espaces, à partir de leur propre spécificité et différence, valorisant une féminité qui ne s'érige pas en opposition à l'homme, mais qui cherche à stimuler la cohabitation et une solution partagée face aux problèmes sociaux.

*Traduction : Milena Merlino*

*Extrait de « Solidarietà, Come », n°290, Fratelli dell'Uomo, 15 janvier 2008*

# FEMMES D'AFRIQUE

## La guerre dans la guerre

*Les violences faites aux femmes font dire à Amnesty  
qu'au Congo, c'est le 11 septembre tous les jours*

*par Antonio de la Fuente, Iteco*

La guerre au Congo a été d'une violence extrême envers la population civile. Au point qu'être fusillé était considéré par les gens comme une chance. Ils sont nombreux ceux qui ont dû creuser leur propre tombe pour y être enterrés vivants.

Une affiche d'Amnesty International où l'on voit les tours jumelles en feu résume le mieux la situation : Au Congo, c'est le 11 septembre 2001 tous les jours. Commencée dans les années nonante, cette hécatombe a fait plus cinq millions de morts et deux millions et demi de déplacés dans l'Est du Congo.

Aussi, la situation au Congo est spécifique de par l'ampleur et la nature de la violence subie par les femmes, affirme Venantie Bisimwa Nabintu, sociologue active à Bukavu, de passage en Belgique pour recevoir le Doctorat honoris causa à l'UCL.

A la discrimination traditionnelle envers les femmes s'est ajoutée à présent la violence comme arme de guerre. Cette violence a son origine dans l'importation des conflits et des méthodes des pays voisins, vu que le Congo a été envahi à plusieurs reprises par des troupes étrangères. Avant ces conflits, il y avait des viols et ils étaient condamnés par des voies traditionnelles.

C'est à partir de 1999 que les viols sont devenus systématiques. Et ce ne sont pas de viols commis uniquement pour assouvir une pulsion sexuelle, mais c'est l'application des violences aux femmes comme arme de guerre.

« Attachée à un arbre les yeux bandés, j'écoutais impuissante, la peur dans le ventre, les pleurs et cris de détresse de ma sœur pendant que des hommes en armes la violaient » raconte une rescapée.

Ces formes de violence sont indescriptibles, des viols collectifs devant les enfants, des femmes enterrées vivantes, des femmes enceintes piétinées. Au point qu'on en arrive à se demander : est-ce bien vrai ? Les femmes ont été abandonnées à leur sort, tous les standards internationaux de protection aux femmes étaient inexistantes.

La Coalition contre les violences faites aux femmes a été créée en 2000 par une centaine d'associations locales de l'Est du Congo. L'ONG internationale Human Right Watch<sup>2</sup> a commencé à relayer l'information. Une loi visant à la répression de la violence sexuelle envers les femmes a été dictée, qui protège les femmes sur le papier mais qui, sur le terrain, est difficilement applicable.

Face à ce drame, la réponse humanitaire ne suffit pas. Cela touche la cohésion sociale, le déséquilibre s'installe sur tous les plans, démographique, productif, familiale. La population est groggy. La réponse devrait être aussi complexe et multidimensionnelle que le problème.

---

<sup>2</sup> Voir « Vous serez punis », Human Rights Watch, 13 décembre 2009 (rapport sur les attaques contre les civils dans l'Est du Congo)

L'opinion publique internationale commence à être informée de la situation des femmes dans l'Est du Congo, la mobilisation tarde néanmoins à se produire. L'impunité a été consacrée dans le Dialogue intercongolais et les tribunaux internationaux sont réticents à se saisir de ce drame.

Ce sont les femmes elles-mêmes les plus actives dans la dénonciation : la Marche mondiale des femmes a élu en cette année 2010 comme point d'arrivée la ville de Bukavu. Sa devise en dit long sur leur démarche : Tant que des femmes seront victimes des violences, d'autres femmes seront en marche.

*Extrait de la revue Antipodes, « Congo », n°188, Iteco, mars 2010*

## FEMMES D'ASIE

### Une langue toute féminine

Il y a plusieurs siècles, il était interdit aux femmes en Chine d'apprendre à lire et à écrire. Privées d'une éducation formelle qui était considérée comme inutile pour elles en raison de leur infériorité et de leur position sociale, l'unique communication permise était le chant à l'intérieur de la maison.

C'est ainsi que dans la province du Yunnan, dans le Sud de la Chine, s'est produit un fait extraordinaire : les femmes ont inventé un langage secret, bien à elles, incompréhensible pour les hommes : le Nu Shu, c'est-à-dire « écriture des femmes ».

Les messages étaient souvent transmis par le biais de caractères brodés sur des morceaux d'étoffe, étant donné le manque de papier, et tirant parti de la décoration des bords. Cette langue s'écrivait en colonnes verticales, et les caractères, inspirés des idéogrammes chinois, étaient plus stylisés, allongés et gracieux afin qu'ils puissent être brodés. Avant le mariage, les femmes et les filles passaient les journées ensemble à broder et à travailler sur le métier à tisser, mais une fois mariées, la tradition exigeait que l'épouse aille vivre sous le toit du mari, où elle était à ce moment coupée du monde qu'elle avait connu.

Le Nu Shu était alors utilisé pour écrire les « missives du troisième jour », appelées ainsi parce qu'elles étaient délivrées le troisième jour après le mariage.

Il s'agissait d'un volume relié au moyen de tissu qui contenait les messages de la mère, des sœurs et des amies qui exprimaient leur tristesse de voir la jeune fille partie, lui souhaitant par ailleurs une vie heureuse.

Les autres pages étaient blanches de façon à ce que la jeune fille puisse les utiliser comme journal secret, illisible également pour son mari.

De très nombreuses copies des « missives du troisième jour » ont été conservées par les familles, mais avec l'avènement de la Révolution culturelle de Mao dans les années'60, la majeure partie des documents ont été détruits, les autorités craignant qu'il ne s'agisse d'un code secret d'espionnage.

Le Nu Shu a été redécouvert en 1982 par une linguiste chinoise, mais les manuscrits sont extrêmement rares, dans la mesure aussi où la tradition voulait qu'ils soient brûlés et enterrés avec la défunte.

En outre, avec la mort de la Chinoise Yan Huanyi, à l'âge de 98 ans, s'est éteinte la dernière personne encore en mesure de parler la langue Nu Shu, destinée ainsi à disparaître définitivement.

L'unique langue exclusivement féminine du monde demeure ainsi entre les mains de ceux qui étudient les manuscrits anciens témoignant de cette incroyable tentative de communication et de résistance des femmes.

*Traduction : Milena Merlino*

*Extrait de « Solidarietà, Come », n°290, Fratelli dell'Uomo, 15 janvier 2008*

## **Kumari, la déesse enfant**

Selon une tradition vieille de 3 siècles, le Népal est protégé par une très jeune déesse vivante. Elle s'appelle Kumari, la Vierge, et le roi lui-même doit lui témoigner son respect en s'agenouillant devant elle. Peu, par contre, la traitent comme un être humain. La vie de la petite vierge, en fait, ressemble davantage à un châtiment injuste qu'à la béatitude divine.

L'élue doit posséder les 32 perfections parmi lesquelles la beauté, une peau claire et parfumée, une dentition parfaite, de petits seins.

Mais avant toute chose, elle ne doit pas avoir de blessures ni perdre du sang d'aucune façon. Elle perdra son statut divin quand elle aura les premières menstruations, voire plus tôt encore si elle venait à se blesser. Il ne lui est pas non plus permis de pleurer, de se montrer indifférente ou agitée. Pour cette raison, les prêtres qui la choisissent doivent éprouver aussi sa force de caractère.

A Kalratri, ou « nuit noire », les jeunes candidates doivent dormir dans une pièce plongée dans l'obscurité entre les têtes de chèvres et de buffles sacrifiés en honneur de la déesse Kali, avec des hommes portant des masques de démons qui cherchent à les effrayer. La petite fille qui résiste est certainement la déesse.

C'est ainsi qu'est élue la Vierge Divine qui ira vivre en réclusion dans le Hanumandhoka Durbar dont elle ne peut sortir que treize fois par an à l'occasion des fêtes religieuses.

Sa famille peut rarement lui rendre visite et seulement en vêtements conventionnels.

Elle ne peut ni accomplir des travaux, ni fréquenter l'école. Ses compagnons seront choisis parmi un groupe limité d'enfants appartenant à sa caste.

Sa vie est toutefois totalement étrangère aux difficultés matérielles, mais elle doit se soumettre à beaucoup d'obligations cérémoniales. Même si on ne lui ordonne rien, on attend d'elle qu'elle se comporte comme le ferait la déesse. Ce sont les dieux vivants qui font office de gardes du corps : deux enfants comme elle qui incarnent les divinités hindoues de Ganesh et Shiva Bhairav. Mais ces derniers ont plus de chance : ils dorment à la maison et ont une plus grande liberté de mouvement.

Avec la puberté, lors du premier cycle menstruel, son intégrité est perdue et la déesse abandonne le corps de l'enfant. La petite fille retourne alors brutalement parmi les mortels, avant qu'une nouvelle Kumari ne prenne sa place. Mais les ex-déeses n'ont pas une vie facile, même en tant qu'adultes.

En fait, selon une superstition ancienne, l'homme qui la mariera mourra jeune.

Et aux incarnations de Tulaja Bhawani, il ne reste souvent pas d'autre issue que celle de la prostitution.

*Traduction : Milena Merlino*

*Extrait de « Solidarietà, Come », n°290, Fratelli dell'Uomo, 15 janvier 2008*